



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Subvention CCAS

DEL-2013-010

Numéro de la délibération : 2013/010

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 13/02/2013

Date de convocation du conseil : 07/02/2013

Date d'affichage de la convocation : 07/02/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL.

Étaient représentés : M. Pierre GIRALDON par M. Loïc BURBAN, M. Claude LE BARON par Mme Françoise RAMEL, Mme Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Nicole ROUILLARD par M. Yvon PÉRESSE.

Étaient absentes : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Laëtitia LE DOARÉ

Subvention CCAS

Rapport de Daniel LE COUVIOUR

La commune de Pontivy verse tous les ans une subvention d'équilibre de la section de fonctionnement au CCAS.

Compte tenu des éléments comptables transmis par le CCAS, la subvention globale nécessaire à l'équilibre du budget s'élève à 450 000 € pour 2013.

Nous vous proposons :

- de verser une somme de 450 000 € au CCAS au titre de l'année 2013.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 14 février 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**